FORMATION À LA SÉCURITÉ

Habilitation électrique* recyclage

1 jour | **jusqu'à 10 participants** | **À partir de 400€ HT**

Objectifs

Maîtriser les méthodes et procédures de sécurité lors d'opérations sur le réseau d'un véhicule électrique

Savoir organiser les travaux d'intervention, d'entretien et de dépannage sur un véhicule électrique

Être capable d'exploiter et de rédiger les documents applicables dans le cadre de ces interventions

Stagiaires concernés

Toute personne amenée à exécuter des travaux d'ordre électrique sur des véhicules électriques, notamment les chargés d'essais, de consignation, de travaux, d'intervention, d'entretien et de dépannage.

Prérequis : savoir différencier les grandeurs électriques (courant alternatif et continu, intensité, tension, puissance) et avoir suivi la formation initiale électrique des indices visés.

Cadre légal

Le Code du travail (art. R4544-9) impose la délivrance d'une habilitation électrique, **renouvelable tous les trois ans,** pour toute personne intervenant sur une installation électrique ou à proximité de celle-ci. La norme NF C 18-510 encadre les formations pour l'obtention d'une habilitation électrique initiale, et la norme NF C 18-550 encadre les opérations sur les véhicules ayant une source d'énergie électrique embarquée. L'habilitation électrique est une autorisation délivrée par l'employeur après formation du salarié.

Validation des acquis

Renouvellement de l'habilitation électrique initiale NF C 18-510 et NF C 18-550 pour une durée de 3 ans.

Financement total ou partiel par les OPCO

* NF C 18-510 et NF C 18-550

TOYOTA
MATERIAL HANDLING

Programme de la formation

Habilitation électrique recyclage

NF C 18-510 et NF C 18-550

Formation théorique (1/2 jour)

- La réglementation relative aux instructions de sécurité électrique
- Les risques électriques et les règles de sécurité liés aux engins et aux chargeurs
- Les spécificités des habilitations électriques B2L, B2VL, B2XL, BCL, BRL (Chariots) et BR (limité aux chargeurs)

Formation en salle : exposés, questions et exercices.

Formation pratique (1/2 jour)

- Opérer en sécurité sur tout ou partie d'un véhicule électrique
- Appliquer les consignes de sécurité en BT liées aux consignations, aux interventions, aux travaux hors tension ou au voisinage
- Appliquer les méthodologies permettant d'effectuer des opérations d'ordre électrique sur des engins électriques en toute sécurité

Formation en atelier : exercices pratiques.

Évaluation (1 heure)

- Contrôle des connaissances théoriques
- Contrôle pratique des savoir-faire

Les formations peuvent être réalisées sur votre site (selon conditions) ou dans le centre de formation de Toyota Material Handling, à Bussy-Saint-Georges (77)

Toyota Material Handling est le seul constructeur d'équipements de manutention à proposer des formations certifiantes en conditions logistiques réelles.

Actualisation des compétences
Prévention des risques
Diminution des accidents du travail

Vos contacts :
4 av. de l'Europe - 77600 Bussy-Saint-Georges
formation.cariste@fr.toyota-industries.eu
01 64 77 85 18
www.toyota-forklifts.fr

Organisme de formation certifié **QUALIOPI et CACES.** Tous nos formateurs/testeurs sont **agréés CACES®.**

CACES® BUREAU VERITAS Certification

Certificat CACES®
n° FR052628-2 Certifié Qualiopi

LA CERTIFICATION QUALITÉ A ÉTÉ DÉLIVRÉE AU TITRE ACTIONS DE FORMATIONS